

de délices et le "GARDER." Il avait donc un ennemi jaloux de son bonheur, contre lequel il devait sans cesse se tenir en garde s'il voulait le conserver. C'était l'épreuve à laquelle Dieu le soumettait pour le mettre en mesure de faire la conquête du royaume éternel !

Or vous voyez ce qui est arrivé, l'homme a succombé dans la lutte. Il a violé la loi de son Dieu en mangeant le fruit défendu sous peine de mort. C'est dans l'abus d'un fruit de la terre que l'homme a violé la loi de son Dieu ; c'est aussi dans les fruits de la terre qu'il sera d'abord puni et qu'il entendra cette dure sentence : " Parce que vous avez mangé du fruit dont je vous avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail. Elle ne produira que des épines et des ronces. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front. " (Gen. III, 17-18).

Voilà. Messieurs, comment la loi du travail, si facile et si agréable à l'homme dans l'état de l'innocence, est devenue une loi pénale après sa chute. L'homme est depuis cette fatale époque un criminel condamné aux travaux forcés, et et cela sous peine de mort. Ce châtement lui est infligé par un père miséricordieux, comme une peine médicale pour l'aider à se relever de sa chute. Le Seigneur Dieu a bien voulu laisser encore un reste de bénédiction et de fertilité à cette terre qu'il vient de frapper de malédiction et de stérilité ; mais à la condition que l'homme en arrache les épines et les ronces et que par un travail dur et pénible il l'arrose des sueurs de son front. Telles sont les conditions dans lesquelles la loi du travail s'impose aujourd'hui à l'homme !

La première loi du règne—ou royaume—de Dieu ici-bas concernant la production des biens temporels, est donc la loi du travail.

Mais le travail se divise en deux grandes sections l'agriculture et l'industrie. Le travail agricole donne à l'homme les matières premières que produit le sol ; le travail industriel les transforme et les adopte à ses divers usages et besoins, soit pour sa nourriture et son vêtement, soit pour son logement ou son agrément.

Le commerce, les institutions financières, les voies de transports, etc., sont des moyens subsidiaires de faire bénéficier davantage l'homme des produits de son travail par les échanges qui en peuvent être faits avantageusement.

Or je n'hésite pas à dire, Messieurs, que le travail agricole est celui de l'état normal de l'homme ici-bas, et celui auquel est appelée la masse du genre humain. C'est aussi celui qui est le plus favorable au développement de ses facultés physiques, morales et intellectuelles, et surtout qui le met le plus directement en rapport avec Dieu. C'est ce que le révérend père Herbreteau nous a démontré à l'évidence, hier soir, dans son éloquente conférence sur les bienfaits de l'agriculture ; je n'ai donc pas à y revenir. Je me contenterai d'une seule remarque bien propre à vous donner une haute estime de votre état, Messieurs les membres des cercles agricoles, et que vous ne manquerez pas de redire aux cultivateurs de vos paroisses ; c'est que le travail agricole est le plus noble ici-bas parce qu'il se fait nécessairement avec le concours direct de Dieu. Vous êtes-vous jamais demandé qui a fait la gerbe de blé que vous récoltez dans votre champ au temps de la moisson ? Vous savez comme moi qu'elle est l'œuvre de deux ouvriers, de l'homme et de Dieu. Si le cultivateur n'était pas entré dans son champ au printemps, s'il n'avait pas débarrassé le sol des épines et des ronces qui le couvraient, s'il ne l'avait pas la-

bouré profondément pour y déposer la semence du froment. Il n'y aurait certainement pas poussé de blé. Voilà le travail du cultivateur ; voilà ce que Dieu demande de lui. Quand il a accompli ce travail, il se retire de ce champ ; il l'encloie avec soin, afin que rien ne vienne troubler le travail divin qui va succéder à son pénible labeur. Ce champ devient pour lui quelque chose de sacré, sur lequel il doit veiller avec soin.

C'est que Dieu va y entrer à son tour et continuer le travail commencé. Il y enverra régulièrement la lumière de l'aurore et la rosée du matin, la chaleur du midi et la pluie du soir, et après quelques jours commencera ce travail mystérieux de la germination, la semence plongeant dans le sol une racine, qui va lui donner le point d'appui et la nourriture dont elle a besoin, et poussant vers le ciel une tige délicate qui grandira tous les jours jusqu'à ce qu'elle donne un épi chargé de 30, 40 ou 50 grains semblables à elle-même. Quand ce travail est fait, ~~il est~~ à couvert d'une riche moisson ce champ si péniblement ensemené, Il dit au cultivateur : voilà ce que je te donne pour toi et ceux que j'ai confiés à ta sollicitude. C'est donc une vérité, Messieurs, une vérité bien consolante et bien honorable pour le cultivateur, qu'il a Dieu lui-même pour collaborateur. On n'en saurait dire autant du travail industriel où le concours de Dieu n'apparaît pas aussi directement. Il n'y a que deux hommes qui travaillent aussi conjointement avec Dieu, le prêtre dans l'ordre surnaturel, et le cultivateur dans l'ordre naturel.

Ne perdez donc jamais de vue, braves cultivateurs, la noblesse de votre condition et les avantages précieux que vous procure le travail de l'agriculture, et que le révérend père Herbreteau vous a si éloquemment exposés hier.

" Le labourage et le *pastourage*, disait le grand ministre Sully, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines du Pérou. "

Il faut dire la même chose de la Nouvelle-France, de ce beau pays du Canada que nous ont conservé, au prix de si grands sacrifices, et transmis nos vaillants et religieux ancêtres. Oui ! la prospérité et l'avenir des Canadiens-Français se trouvent dans la culture et les pâturages de son riche territoire. Puisse le peuple canadien comprendre cette vérité importante, et ne la jamais perdre de vue, s'il veut accomplir les grandes destinées que lui réserve sans aucun doute la Providence.

IV.

Il convient donc de vous signaler ici un danger auquel sont exposés un nombre, hélas ! trop grand, de nos compatriotes, je veux dire le danger de l'émigration. Messieurs, quand un arbre a conduit à une heureuse maturité les fruits dont il est chargé, ces fruits s'en détachent sans efforts et sans dangers, et ils vont porter ailleurs l'abondance et la richesse. Mais quand ces fruits s'en détachent avant le temps, quand la morsure des insectes ou la violence de la tempête les blessent à mort ou les précipitent sur le sol, c'est une calamité dont cet arbre a grandement à en souffrir. Il faut en dire autant d'une nation. Quand elle a grandi et qu'elle s'est développée au point de couvrir tout son territoire, alors l'émigration devient pour elle un bienfait, une source de richesse et de force pour les colonies qu'elle va fonder.

Mais au contraire, lorsque chez une nation qui en est encore au début de sa fondation, et n'a pas encore pu occuper et mettre en valeur le quart de son territoire, l'on constate déjà des courants d'émigration qui lui enlèvent une forte proportion de sa jeunesse et même de ses familles,